

[Traduction]

## LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LE REFUS DE LAISSER ENTRER LE CHEF DE L'OPPOSITION POUR RENCONTRER DES CHEFS SYNDICAUX OCCUPANT LES BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale et a trait à l'attitude et aux actes du directeur général de la Société de développement du Cap-Breton. Est-ce que le ministre pourrait expliquer à la Chambre pourquoi le directeur général a interdit au chef de l'Opposition officielle de la province de la Nouvelle-Écosse d'entrer dans un immeuble fédéral pour parler à sept chefs syndicaux et tenter de régler une question qui, comme le ministre le sait, pourrait prendre de sérieuses proportions au sein de la Société de développement du Cap-Breton? Pourquoi le ministre laisse-t-il le directeur général interdire à un député dûment élu de s'entretenir avec ces chefs syndicaux?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas, j'en suis convaincu, que des élections syndicales ont lieu aujourd'hui. Je ne crois pas qu'il serait indiqué que des politiciens interviennent dans le processus ou donnent l'impression de s'ingérer dans les affaires syndicales. J'ai indiqué hier à la Chambre que je jugeais une intervention malvenue et qu'il me semblait juste et à-propos d'attendre que les élections soient terminées. Un groupe de travail est à l'oeuvre qui pourra aider, je l'espère, à régler le problème et s'il le faut, nous prendrons en considération des mesures supplémentaires.

LA POSITION DU MINISTRE

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, puis-je prendre pour acquis qu'à l'issue des élections, le ministre donnera des instructions au président de la Société et enverra un représentant spécial pour rencontrer les chefs syndicaux et s'occuper très sérieusement de leurs préoccupations légitimes au sujet du fort taux de chômage et de l'avenir de la Société de développement du Cap-Breton, ou dois-je comprendre que le ministre attendra de se trouver devant une situation comme celle d'Edmonton où les gens descendent dans la rue?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je n'ai pas dit que je donnerais des instructions au directeur général de la Société. J'ai déclaré, comme le député le sait, qu'un groupe de travail a été formé et est en mesure de régler ce genre de questions et j'ai ajouté que si la situation exigeait des mesures supplémentaires, j'en étudierais les possibilités. Je crois que l'important est de laisser passer les élections et d'attendre que les esprits se calment. Alors, nous pourrions nous occuper de la situation.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président ma question s'adresse au premier ministre. Quelle

## Questions orales

formule de commerce libéralisé préconise-t-il, celle qui comporte des garanties comme l'Accord sur l'automobile ou celle d'un accord sans garantie?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, nous préconisons le commerce libéralisé conformément aux principes du parti progressiste conservateur.

L'IDÉE DU PREMIER MINISTRE

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, nous avons toujours su qu'il n'y avait pas de divergence. Le premier ministre peut-il nous dire quelle est son idée du commerce libéralisé. Se rapproche-t-elle davantage du libre-échange ou du commerce sectoriel. N'est-il pas disposé à nous dire exactement quelle est sa propre opinion à ce sujet?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je pourrais peut-être m'exprimer ainsi. Elle est très éloignée de celle du NPD et de celle de Bob White des Travailleurs unis de l'automobile, car nous voulons créer de nouveaux emplois et enrichir toutes les régions, depuis Terre-Neuve jusqu'au nord-est de la Colombie-Britannique. Nous voulons que tous jouissent d'une nouvelle prospérité et que tous les Canadiens puissent profiter d'un nouveau mécanisme de croissance et de prospérité.

\* \* \*

## LES RÉFUGIÉS

L'ENVOI DE LETTRES INVITANT DES PERSONNES À DEMANDER LE STATUT DE RÉFUGIÉ

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, c'est à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Le 9 juin, la ministre a déclaré à la Chambre que son ministère n'avait pas envoyé de lettre à de présumés criminels, trafiquants de drogue ou meurtriers pour les inviter à demander le statut de réfugié. Or, nous avons appris aujourd'hui que le directeur des affaires des réfugiés avait déclaré à un journaliste du *Record* de Kitchener-Waterloo que le ministère avait bel et bien envoyé des milliers de lettres à des gens de cette espèce. Pourquoi la ministre a-t-elle nié à la Chambre lundi dernier l'existence de cette lettre? Pourquoi le ministère a-t-il envoyé une lettre d'invitation à des individus de ce genre? Qui dirige son ministère de l'Immigration?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, si le député dispose de renseignements au sujet d'individus au Canada qui seraient de présumés meurtriers, il est tenu de communiquer ces renseignements à qui de droit.

ON DEMANDE DE DÉPOSER UN DOCUMENT

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, où donc la ministre était-elle ces dix derniers jours? Même si j'ai communiqué lundi et mardi à la Chambre ce renseignement, elle persiste à nier l'existence de cette lettre. Puisqu'un fonctionnaire supérieur de son ministère en a déjà confirmé l'existence, pourrait-elle déposer à la Chambre les nouvelles directives qui doivent remplacer cette lettre infamante, de façon que les Canadiens aient l'assurance que des individus qui se livrent à des activités criminelles ne seront pas invités à demander frauduleusement le statut de réfugié au Canada?